

S.-E. de Mamers, cant. et poste de la Ferté-Bernard. 330 h. — M.-des-Noyers (S.), Vendée; arr., 6 l. E. de Bourbon-Vendée, cant. des Essarts, poste de Chantonay. 630 h. — M.-des-Olmes (S.), Puy-de-Dôme; arr., cant., 1 l. E. et poste d'Ambert. 1,225 h. — M.-des-Peserits (S.), Orne; arr., 3 l. N. de Mortagne, cant. et poste de Moulins-la-Marche. 400 h. — M.-des-Plains (S.), Puy-de-Dôme; arr., 3 l. S.-E. et poste d'Issoire, cant. de Sauxillanges. 300 h. — M.-des-Prés (S.), Côtes-du-Nord; arr., 6 l. N.-O. de Loudéac, cant. de Corlay, poste de Quintin. 1,380 h. — M.-des-Vers-et-Fages (S.), Lot; arr., 6 l. N. et poste de Cahors, cant. de Lauzès. 755 h. — M.-Don (S.), Calvados; arr., 3 l. N. et poste de Vire, cant. du Bény-Bocage. 785 h. — M.-du-Bec (S.), Seine-Inf.; arr., 4 l. N. du Hâvre, cant. de Criquetot-Lesneval, poste de Montivilliers. 450 h. — M.-du-Bois (S.), bourg, Maine-et-Loire; arr., cant., 2 l. N.-N.-E. et poste de Segré. 1,055 h. — M.-du-Bois (S.), vg., Gironde; arr., 6 l. N. et poste de Libourne, cant. de Guîtres, poste de Coutras. 875 h. — M.-du-But (S.), Calvados; arr., cant., 1 l. S.-O. et poste de Falaise. 400 h. — M.-du-Clocher (S.), Charente; arr., 2 l. N.-O. et poste de Rufec, cant. de Villefagnan. 320 h. — M.-du-Fouilloux (S.), Deux-Sèvres; arr., 3 l. E. et poste de Parthenay, cant. de Menigoutte. 580 h. — M.-du-Fresne (S.), Ain, près l'Oignon; arr., cant., 1 l. O. et poste de Nantua. 900 h. — M.-du-Lac (S.), Saône-et-Loire; arr., 9 l. S.-O. de Charolles, cant. et poste de Marcigny. 545 h. — M.-du-Limet (S.), Mayenne; arr., 6 l. O. de Châteauneuf-Gontier, cant. et poste de Craon. 450 h. — M.-du-Mainoir (S.), Seine-Inf.; arr., 2 l. E. du Hâvre, cant. de Montivilliers, poste d'Harleur. 355 h. — M.-du-Mont (S.), Ain; arr., 2 l. S.-E. de Bourg-en-Bresse, cant. et poste du Pont-d'Ain. 1,725 h. Beau château. — Autre, Côte-d'Or; arr., 5 l. N.-O. de Dijon, cant. et poste de S.-Seine. 760 h. — M.-du-Puits (S.), Nièvre; arr., 8 l. E. de Clamecy, cant. et poste de Lorme. 1,050 h. — M.-du-Puy (S.), Gironde; arr., 4 l. N. et poste de la Réole, cant. de Monséguir. 380 h. — M.-du-Tartre (S.), Saône-et-Loire; arr., 7 l. S.-O. de Châlons-sur-Saône, cant. et poste de Buxy. 500 h. — M.-le-Mault (S.), H.-Vienne; arr., 3 l. N. de Bellac, cant. de S.-Sulpice-les-Feuilles, poste du Dorat. 520 h. — M.-le-Nœud (S.), Oise; arr., cant., 1 l. S.-O. et poste de Beauvais. 650 h. — M.-le-Pin (S.), Dordogne; arr., cant., 1 l. N.-O. et poste de Nontron. 715 h. — M.-le-Supérieur (S.), Ardèche; arr., 4 l. S. de Privas, cant. de Rochebaure. 445 h. Poste de Montélimart (Drôme). — M.-le-Vieil (S.), Aude; arr., 4 l. O. de Carcassonne, cant. et poste d'Alzoune. 365 h. — M.-le-Vinoux (S.), Isère; arr., cant., 1 l. N.-O. et poste de Grenoble. 790 h. — M.-lès-Voulangis (S.), Seine-et-Marne; arr., 3 l. S. de Meaux, cant. et poste de Crécy. 770 h. — M.-Lestra (S.), Loire; arr., 5 l. E. de Montbrison, cant. et poste de Feurs. 1,100 h. — M.-Longuerue (S.), H.-Marne; arr., 4 l. O. et poste de Chaumont, cant. de Juzennecourt. 420 h. — M.-Omonville (S.) ou S.-Martin-le-Blanc, Seine-Inf.; arr., 3 l. S.-O. et poste de Neufchâtel-en-Bray, cant. de S.-Saen. 525 h. — M.-Puich, Pas-de-Calais; arr., 6 l. S. d'Arras, cant. et poste de Bapaume. 1,050 h. — M.-Rivière (S.), Aisne; arr., 10 l. N.-O. de Ver vins, cant. de Wessigny, poste de Guise. 825 h. — M.-S.-Firmin (S.), Eure; arr., 2 l. S. et poste de Pont-Audemer, cant. de S.-Georges-du-Vivier. 600 h. — M.-Ste.-Catherine (S.), Creuse; arr., cant., 4 l. O. et poste de Bourganef. 1,130 h. — M.-Sépers (S.), Corrèze; arr., 10 l. N. de Brive, cant. de Lubersac, poste d'Uzerche. 860 h. — M.-sous-Montaigu (S.), Saône-et-Loire; arr., 3 l. O. de Châlons-sur-Saône, cant. de Givry, poste de Bourneuf. 370 h. — M.-sous-Mouzeuil (S.), Vendée; arr., 3 l. O. et poste de Fontenay-le-Comte, cant. de l'Hermenault. 460 h. — M.-sous-Vigouroux (S.), Cantal; arr., 7 l. O. et poste de S.-Flour, cant. de Pierrefort. 865 h. — M.-sur-Armançon (S.), Yonne; arr., 1 l. E. et poste de Tonnerre, cant. de Cruzy-le-Châtel. 715 h. — M.-sur-Ocre (S.), Loiret; arr., cant., 1 l. S.-E. et poste de Gien. 450 h. — Autre, Yonne; arr., 5 l. 1/2 S.-S.-O. de Joigny, cant. d'Aillant-sur-Tholon, poste de Toucy. 455 h. — M.-sur-Oreuse (S.), Yonne, arr., 4 l. N. et poste de Sens, cant. de Sergines. 540 h. — M.-sur-Ouanne (S.), Yonne; arr., 7 l. S.-O. et

poste de Joigny, cant. de Charny. 800 h. — M.-sur-Oust (S.), Morbihan; arr., 10 l. E. de Vannes, cant. de Carentoir. 1,480 h. Poste de Redon (Ille-et-Vilaine). — M.-Terressus (S.), H.-Vienne; arr., 4 l. N.-E. de Limoges, cant. et poste de S.-Léonard. 440 h. — M.-Val-de-Villé (S.), B.-Rhin; arr., 3 l. N.-O. et poste de Schélestatt, cant. de Ville. 500 h. Martinets à taillanderie; fabr. et commerce de kirschwasser. — M.-Valmeroux (S.), Cantal; arr., 4 l. S.-E. de Mauriac, cant. de Salers, poste. 1,245 h.

**MARTINCOURT**, vg. de Fr., dép. de l'Oise; arr., 4 l. N.-O. de Beauvais, cant. et poste de Songeons. 330 h.

**MARTINENGO**, bourg du roy. Lombard-Vénitien, prov. de Bergame, 10 l. E.-N.-E. de Milan, chef-l. de distr.; commerce de soie. 3,200 h.

**MARTINET**, vg. de Fr., dép. de la Vendée; arr., 6 l. N. des Sables-d'Olonne, c. et poste de la Mothe-Achard. 580 h.

**MARTINHO** (S.), bourg et port de Portugal, prov. d'Estremadure, 12 1/2 l. O.-N.-O. de Santarem, sur l'Atlantique. 1,000 h. — M.-dos-Mouros (S.), comm. de Portugal, prov. de Beira. 4,780 h.

**MARTINIEN** (S.), vg. de Fr., dép. de l'Allier; arr., 2 l. O. et poste de Montluçon, cant. d'Huriel. 600 h.

**MARTINIQUE**, l'une des petites Antilles, baignée à l'E. par l'Atlantique et à l'O. par la mer des Antilles, située entre 14° 23' et 14° 52' de lat. N. et entre 63° 10' et 63° 39' de longit. O. Elle a au N. l'île de la Dominique et au S. celle de Ste.-Lucie; sa superficie ne va pas au-delà de 40 l. Ses côtes très-échancrées offrent à son extrémité S.-O. la pointe du Diamant et celle de Caravela sur la côte E., ainsi que plusieurs baies sur les deux côtes. La partie centrale de cette île est sillonnée par de très-hautes montagnes couvertes de forêts; le plus haut sommet de ces montagnes, qui furent autrefois volcaniques, s'élève à 1,600 mètres au-dessus de la mer. Une foule de petites riv. ou plutôt de ruisseaux en descendant; les plus considérables sont la Lézarde et la riv. du Fort S.-Pierre. On ne compte que 2 saisons, l'été qui dure 9 mois, et la saison nommée hivernage, pendant laquelle les pluies abondantes transforment les ruisseaux en torrents. Cette île est malheureusement sujette à la fièvre jaune, qui y a souvent causé d'affreux ravages. Les tremblements de terre sont aussi l'un des fléaux qui l'ont trop de fois bouleversée. Les vallées et le bord des riv. sont les endroits les plus fertiles et les mieux cultivés; les productions consistent principalement en canne à sucre, café, coton, et pâturages. Cette île est importante par son industrie rurale, ses nombreux établissements, ses fabriques coloniales et ses immenses exportations et importations. La Martinique comprend 4 arr.: le Fort Royal, S.-Pierre, le Marin et la Trinité. 101,900 h. Les meilleurs mouillages sont ceux de Fort-Royal et de S.-Pierre. — M. (petite), l'une des Grenadilles, dans l'archipel des petites Antilles.

**MARTIN-MUNOZ**, bourg d'Espagne; prov., 8 l. O.-S.-O. de Ségovie. Patrie du cardinal Spinosa. 1,000 h.

**MARTINO** (S.), bourg d'Illyrie; prov., 10 l. N.-N.-O. de Trieste; territoire renommé pour son vin. 1,850 h. — Autre, vg. du roy. Lombard-Vénitien; prov., 5 l. O.-S.-O. de Mantoue; grande culture de vers à soie; foires très-suvies. 2,180 h. — Autre, bourg du roy. de Naples, prov. de Sannio, 2 l. 1/2 E.-N.-E. de Larino. 3,240 h. — Autre, vg. des Etats sardes, div. de Turin, 2 l. 1/2 S.-O. d'Ivrée. 2,000 h. — Autre, fort du grand-duché de Toscane; prov., 6 l. N.-E. de Florence; important par son arsenal, sa fonderie de canons et ses fabriques d'armes. — M.-d'Albaro (S.), vg. des Etats sardes; div., 2 l. E. de Gènes. 2,120 h. — M.-di-Venezze (S.), vg. du roy. Lombard-Vénitien, prov. de Polésine, 2 l. N.-N.-E. de Rovigo. 1,900 h. — M. (Santo), vg. de Fr., dép. de la Corse; arr., 1 l. N. et poste de Bastia, cant. de Pietra-Bugno. 600 h.

**MARTINSBERG**, vg. des Etats prussiens, prov. de Silésie, 21 l. S.-S.-O. de Breslau; mines d'argent et de plomb. 340 h. — Autre, bourg de Hongrie; comitat, 1 l. S.-S.-E. de Raab. 1,560 h.

**MARTINSVILLE** (S.), v. des Etats-Unis, Etat de Louisiane, chef-l. de paroisse, 40 l. O. de la Nouv.-Orléans; on y fait beaucoup de commerce.